

Le 27 juillet 2015

Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**Objet : Projet de parc éolien de Saint-Cyprien  
Demande d'information de la Commission (DQ22)  
(Dossier 3211-12-185)**

Madame,

Veillez trouver ci-dessous la réponse du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour la question posée le 27 juillet 2015 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée du mandat d'enquête et d'audience publique du projet en titre.

### *Question*

Lors de la première partie de l'audience publique (soirée du 21 mai 2015, M<sup>me</sup> Maude Durand, DT5, p. 2), la représentante du Ministère a invité la Commission à lui transmettre ses questions relativement à la possibilité de contamination de la nappe phréatique par les travaux de construction et les infrastructures du parc éolien Saint-Cyprien, une fois que l'étude hydrogéologique aurait été déposée par le promoteur. Le promoteur a déposé cette étude (DA37), de même que la procédure prévue pour l'installation de pieux de béton (DQ17.1, annexe B). Le Ministère pourrait-il faire connaître à la commission son évaluation du risque de contamination de la nappe phréatique à la lumière de ces nouveaux éléments?

...2

**Réponse**

L'étude hydrogéologique déposée par l'initiateur de projet a été soumise à la Direction générale des politiques de l'eau, plus précisément à la Direction de l'aménagement et des eaux souterraines. En se référant à la note technique du consultant (WSP) [\\_ftn1#\\_ftn1](#), à la page 7, où il est indiqué :

« La majorité des puits résidentiels répertoriés sur le chemin de la Grande Ligne du Rang-Double se situerait en amont hydraulique des installations. Seul le puits situé à l'extrémité ouest du chemin pourrait se situer en aval hydraulique de la portion ouest du site. Les autres puits potentiellement en aval hydraulique du site se situeraient à plus de 1 km au sud du piézomètre F-2014-03 (dans le secteur du chemin de la Grande Ligne) et au nord du piézomètre F-2014-01 (à plus de 1,5 km). Avec un indice DRASTIC de 145, les aquifères du secteur sont considérés comme ayant une vulnérabilité moyenne. Compte tenu de l'épaisseur importante, des dépôts meubles (> 10 m), de la perméabilité des unités géologiques ( $10^{-5}$  –  $10^{-6}$  m/s), de la vitesse de migration de l'eau évaluée (till 4 m/an et roc 42 m/an) et de la localisation des puits résidentiels, le risque de contamination de l'aquifère de roc sous-jacent demeure très faible. »

cette direction est d'avis que la conclusion du consultant est acceptable.

Je vous prie de recevoir, Madame, mes meilleures salutations.

Porte-parole  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et de la Lutte contre  
les changements climatiques